

Incendie de cuves de chlorure ferrique dans une station d'épuration

Home » Incendie de cuves de chl

Rechercher parmi nos 50 000 accidents et publications



N° 53976 - 03/07/2019 - FRANCE - 78 - ACHERES

E37.00 - Collecte et traitement des eaux usées

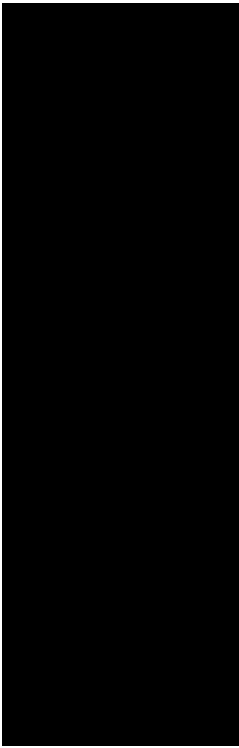


A 16h50, un feu se déclare, lors d'opérations de maintenance, au 2ème sous-sol du bâtiment de clarifloculation contenant 10 cuves de chlorure ferrique (180 m³) dans une station d'épuration. Une épaisse fumée noire est visible. L'exploitant déclenche le POI. Les pompiers rencontrent des difficultés d'approvisionnement en eau. L'incendie est circonscrit en début de soirée. L'extinction des derniers foyers résiduels s'effectue au bout de 5 jours. Au total, 20 000 m³ d'eaux sont utilisés. Pendant l'évènement, les cuves de chlorure ferrique, constituées de stratifié résine verre, sont détruites laissant s'écouler le produit dans les rétentions au 3ème sous-sol du bâtiment. La toiture du bâtiment s'effondre. Les eaux usées partiellement traitées sont rejetées dans la SEINE, dégradant la qualité biologique de l'eau. Le lendemain, l'inspection des installations classées effectue une visite et encadre par un arrêté préfectoral de mesures d'urgence les suites de cet accident.

Une forte mortalité aquatique, due aux rejets dégradés de la station, est constatée sur l'ensemble des berges. Une société spécialisée récupère 10 t de poissons asphyxiés. Les mesures dans l'environnement, sols et air ambiant, ne montrent pas d'impact notable. L'unité de clarifloculation est détruite. La file biologique est à l'arrêt car le système électrique est impacté par l'incendie. La qualité de la SEINE retrouve un niveau normal quelques jours après l'évènement.

Un épisode orageux 24 jours après l'incendie provoque une arrivée d'eau de 38 m³/s, excédant les capacités réduites (à cause de la destruction de la clarifloculation) de la station (17 m³/s). Malgré le soutien d'autres usines de traitement, un rejet d'eaux partiellement traitées entraîne une nouvelle mortalité aquatique vers Sartrouville, Conflans et Andresy.

L'exploitant prévoit d'installer un dispositif d'oxygénation dans le canal de rejet afin d'améliorer la qualité de ses rejets.



0:00 / 1:53

